

Formation Navires à Passagers

Lycée Professionnel Maritime et
Aquacole Daniel Rigolet

Rue Matignon
50100 CHERBOURG EN COTENTIN

☎ : 02 33 44 74 40

✉ fc-lpma-ch@developpement-durable.gouv.fr



Norme STCW

PRÉREQUIS :

- Être âgé d'au moins 18 ans
- Être reconnu apte à la navigation par un médecin des Gens de Mer

MODALITÉS D'ACCÈS :

- Remplir un dossier d'inscription
- Avoir un financement

OBJECTIFS :

Cette formation s'adresse principalement aux marins qui souhaitent valider le diplôme de Capitaine 200 ou 500. Elle permet d'appréhender les besoins particuliers en termes de prévention des risques, de gestion de passagers et de la cargaison, notamment en situation de crise à bord des navires à passagers.

MODULES	DESCRIPTIF	DURÉE EN HEURES	TARIFS EN € (non soumis à la TVA)	MODALITÉS D'ÉVALUATION*
ENCADREMENT DES PASSAGERS A BORD DES NAVIRES A PASSAGERS <i>(appendice 1)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à l'application des plans d'urgence de bord et aux procédures de rassemblement et d'évacuation des passagers - Être apte à aider les passagers se rendant aux postes de rassemblement et d'embarquement - Connaître les procédures de rassemblement 	2,5	793	Evaluation continue des compétences durant la formation
GESTION DES SITUATIONS DE CRISE ET DE COMPORTEMENT HUMAIN <i>(appendice 3)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des procédures d'urgence à bord - Optimiser l'utilisation des ressources - Encadrer les passagers et les autres membres du personnel dans des situations d'urgence - Etablir et maintenir des communications efficaces 	7		
SECURITE DES PASSAGERS ET DE LA CARGAISON ET D'INTEGRITE DE LA COQUE <i>(appendice 4)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Procédure de chargement et d'embarquement - Transport de marchandises dangereuses - Assujettissements des cargaisons - Calcul de la stabilité, de l'assiette et des contraintes - Ouverture, fermeture et verrouillage des ouvertures de coque - Atmosphère des ponts rouliers - Limites de conception et d'exploitation - Législation, codes, recueils de règles et accords concernant les navires rouliers à passagers - Procédures d'urgence 	12		
TOTAL PARCOURS COMPLET		21,5	793	

Un devis sera établi selon le besoin de formation et des modules déjà acquis.

MODALITÉ D'ÉVALUATION (SUITE)
* L'absence à un module de formation conduit à la non acquisition de la formation.

❖ La formation est modulaire et se découpe en blocs compétences.

Formation Navires à Passagers

COMPÉTENCES	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à l'application des plans d'urgence de bord et des procédures de rassemblement et d'évacuation des passagers - Aider les passagers se rendant aux postes de rassemblement et d'embarquement - Connaître les procédures de rassemblement - Appliquer la réglementation maritime
APTITUDES	<p>Le titre permet à son titulaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'accomplir les tâches nécessaires et de réagir correctement pour aider les passagers dans les situations d'urgence à bord des navires à passagers lié à un brevet de commandement.
MÉTIERS VISÉS ET DÉBOUCHÉS	La formation Navires à Passagers est une formation obligatoire pour un poste de Capitaine 200 voir 500.
MÉTHODES MOBILISÉES	<p>Supports de cours papier – Salle cours équipée de vidéoprojecteur – supports numériques – Diaporamas projetés – Vidéos pour illustrer des situations....</p> <p>Pas de formation à distance</p>
DOMAINES ABORDÉS EN ENTREPRISE	Pas de période en entreprise pour cette formation
SUITE DE PARCOURS	Néant
ÉQUIVALENCE - PASSERELLE	Néant
MODALITÉS DE CONTRÔLE - ASSIDUITÉ	<p>L'assiduité doit être constante et obligatoire.</p> <p>Des feuilles d'émargement signées par le stagiaire et le formateur par demi-journée et un certificat de réalisation est fourni en fin de formation.</p>

FINANCEMENT :

- CPF
- Financement personnel
- OCAPAT via l'employeur
- OPCO...

Code RS :

5930 appendice 1
5932 appendice 3
5933 appendice 4
Date d'échéance d'enregistrement
31/12/2026

Certificateur : DIRM

En 2024

21 Candidats présentés
100 % de réussite
100 % d'accomplissement

Le référent handicap du LPMA Daniel Rigolet : Vincent LEQUENNE Directeur ☎ : 02 33 88 57 10 ✉ : vincent.lequenne@developpement-durable.gouv.fr

Attention : Tous les candidats sont soumis à l'aptitude d'un Médecin des Gens de Mer (excepté pour la formation CQP Vendeur & Préparateur en Produit de la Mer)
Le responsable pédagogique et le référent handicap étudient la possibilité de l'intégration d'une personne en situation de handicap en fonction de sa problématique posée et de la possibilité d'accueil au sein de l'établissement.



LES LOCAUX SONT ÉQUIPÉS D'UN ASCENSEUR ET DE TOILETTES POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE.